

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Date de convocation :**

Le 13 février 2024

Nombre de délégués :

En service : 30
Présents : 17
Votants : 18

N°1-CS20022024

Objet : Compte de gestion 2023

Avis : favorable à l'unanimité

Transmission en Préfecture le :

Publication / notification le :

L'an deux mille vingt quatre

Le mardi vingt février à dix-huit heures trente,

Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Etaient présentes : Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Sophie LEBERRE, Marinette DUVOUX,

Messieurs Henri BURNHAM, Denis BILLAULT, Daniel CHEVALIER, Jean-Marc LABBE, François OURY (pouvoir de M. BOUVET), Didier MOELO, Bertrand LANOISELEE, Daniel BORDIER, Serge BONNIGAL, Alban LIWOUNGKI, Lionel RANVAL, Marc GAULANDEAU, Gérard SERER

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Mesdames Héloïse GORNARD et Christelle TOUZET et Monsieur Valentin BAHE

Etaient excusés : Mesdames Catherine LHERITIER, Renée COMMUNAL, Messieurs François BORDE, Dimitri MULTEAU, Cyrille MARTIN, Pascal CONZETT, Jean-Michel LENA, Philippe DARIDAN, Philippe DENIAU, Antoine BECK, Marc BOUVET, Jean COLY, Gérald LECLERCQ

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Gérard SERER

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LOIR-ET-CHER

LE : - 4 MARS 2024



Compte de gestion 2023

Vu la présentation du budget primitif 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2023,

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay a repris dans ses écritures le montant de tous les titres et bordereaux ordonnés par le Syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites,

Le président propose au conseil de constater la conformité du compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay qui s'établit de la manière suivante :

Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat courant 2023
	Section de fonctionnement	
289 961,39 €	331 038,67 €	41 077,28 €
	Section d'investissement	
35 854,53 €	46 053,50 €	10 198,97€

Le conseil syndical, à l'unanimité :

Considérant toutes les opérations justifiées,

- **Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par Monsieur le Trésorier du Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation ni réserve concernant les opérations courantes.

Délibération n°1-CS20022024



21/02/2024